



AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2022-012

PUBLIÉ LE 18 JANVIER 2022

Sommaire

Préfecture Aveyron / DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

- 12-2022-01-11-00003 - Arrêté modificatif portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022 (2 pages) Page 3
- 12-2022-01-13-00002 - Arrêté portant attribution d'une médaille pour acte de courage et de dévouement à Mme Cassandra DUMORTIER (2 pages) Page 6
- 12-2022-01-13-00001 - Arrêté portant attribution d'une médaille pour acte de courage et de dévouement à Mme Kelly BRUN (2 pages) Page 9
- 12-2022-01-13-00003 - Arrêté portant attribution d'une médaille pour acte de courage et de dévouement à Mme Morgane LE BRIS (2 pages) Page 12

Secrétariat Général Commun 12 / service ressources humaines

- 12-2022-01-13-00005 - Arrêté fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron (2 pages) Page 15
- 12-2022-01-13-00004 - Arrêté portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron (2 pages) Page 18

Préfecture Aveyron

12-2022-01-11-00003

Arrêté modificatif portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services du cabinet

**BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'ETAT
ET DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE**

Arrêté n° du 11 janvier 2022

Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022 – **arrêté modificatif**

LA PREFETE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU l'arrêté n° 12-2021-11-25-00003 du 25 novembre 2021

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE

Article 1er - L'article 2 de l'arrêté susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

Médaille d'argent

au lieu de :

Monsieur FARET François

Conseiller municipal, SAUJAC,

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

lire :

- Monsieur FARET François

Ancien maire, SAUJAC,

Article 2 - La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

La préfète,

Valérie MICHEL-MOREAUX

Préfecture Aveyron

12-2022-01-13-00002

Arrêté portant attribution d'une médaille pour
acte de courage et de dévouement à Mme
Cassandra DUMORTIER



**BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT
ET DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE**

Arrêté n° du 13 janvier 2022

Objet : **Attribution de médaille pour acte de courage et de dévouement.**

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924,

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

VU la circulaire n° 70-208 du 14 avril 1970 portant application des mesures de déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement,

VU le rapport du 5 janvier 2022 du colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Aveyron,

Considérant que Madame Cassandra DUMORTIER a risqué sa vie lors de l'opération d'interpellation du 24 décembre 2021,

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

A R R E T E -

Article 1 : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Madame Cassandra DUMORTIER, gendarme adjointe volontaire, affectée à la brigade de proximité de Montbazens.

Article 2 : Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

La Préfète

Valérie MICHEL-MOREAUX

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

2/2

Préfecture Aveyron

12-2022-01-13-00001

Arrêté portant attribution d'une médaille pour
acte de courage et de dévouement à Mme Kelly
BRUN



**BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT
ET DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE**

Arrêté n° du 13 janvier 2022

Objet : **Attribution de médaille pour acte de courage et de dévouement.**

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924,

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

VU la circulaire n° 70-208 du 14 avril 1970 portant application des mesures de déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement,

VU le rapport du 5 janvier 2022 du colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Aveyron,

Considérant que Madame Kelly BRUN a risqué sa vie lors de l'opération d'interpellation du 24 décembre 2021,

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

A R R E T E -

Article 1 : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Madame Kelly BRUN, gendarme de réserve, employée à la communauté de brigades de Capdenac-Gare.

Article 2 : Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

La Préfète

Valérie MICHEL-MOREAUX

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

2/2

Préfecture Aveyron

12-2022-01-13-00003

Arrêté portant attribution d'une médaille pour
acte de courage et de dévouement à Mme
Morgane LE BRIS



**BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT
ET DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE**

Arrêté n° du 13 janvier 2022

Objet : **Attribution de médaille pour acte de courage et de dévouement.**

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924,

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

VU la circulaire n° 70-208 du 14 avril 1970 portant application des mesures de déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement,

VU le rapport du 5 janvier 2022 du colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Aveyron,

Considérant que Madame Morgane LE BRIS a risqué sa vie lors de l'opération d'interpellation du 24 décembre 2021,

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

A R R E T E -

Article 1 : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Madame Morgane LE BRIS, gendarme, affectée à la brigade de proximité de Montbazens.

Article 2 : Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

La Préfète

Valérie MICHEL-MOREAUX

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

2/2

Secrétariat Général Commun 12

12-2022-01-13-00005

Arrêté fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations**

**SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Arrêté n° du 13/01/2022

Fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 16;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2021 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron;

Vu les nombres de voix obtenues par les organisations syndicales candidates lors de l'élection du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron du 14 décembre 2021.

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : sgc-proximite-ddetspp@aveyron.gouv.fr

1/2

- A R R E T E -

Article 1^{er} :

Sont habilitées à désigner les représentants du personnel au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron, les organisations syndicales suivantes:

| | TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|------------|------------|------------|
| FSU | 1 siège | 1 siège |
| CGT | 1 siège | 1 siège |
| SOLIDAIRES | 1 siège | 1 siège |
| FO | 2 sièges | 2 sièges |

Article 2 :

Les organisations syndicales ci-dessus énumérées disposent d'un délai de 60 jours à compter de la notification du présent arrêté pour désigner leurs représentants titulaires et suppléants. Ce délai expire le 12/03/2022.

Article 3 :

Toutes les dispositions antérieures fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron sont abrogées.

Article 4 :

La directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à Rodez, le 13/01/2022

Pour la préfète et par délégation,
la secrétaire générale

Isabelle KNOWLES

Secrétariat Général Commun 12

12-2022-01-13-00004

Arrêté portant désignation des membres du
comité technique de la direction
départementale de l'emploi, du travail, des
solidarités et de la protection des populations du
département de l'Aveyron



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations**

**SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Arrêté n° du 13 janvier 2022

portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2021 relatif au comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron;

Vu les résultats de la consultation générale organisée le 14 décembre 2021,

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : sgc-proximite-ddetspp@aveyron.gouv.fr

1/2

- A R R E T E -

Article 1^{er} :

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron:

Mme MARGUIER Marie-CLAIRE, directrice départementale, présidente ou son représentant;

Article 2 :

Sont désignés représentants des personnels au comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron:

| En qualité de membres titulaires : | En qualité de membres suppléants : |
|---|---|
| M. DOUTE Thomas, FSU-CGT-SOLIDAIRES | Mme DURAND Christine, FSU-CGT-SOLIDAIRES |
| Mme ORBEA Marion, FSU-CGT-SOLIDAIRES | Mme DELLOUE Délhia, FSU-CGT-SOLIDAIRES |
| Mme LESTRUHAUT-TOUERI Lætitia, FSU-CGT-SOLIDAIRES | M. NICOULEAU Jérôme, FSU-CGT-SOLIDAIRES |
| M. ANDRIEUX Daniel, FO | M. DREVET Jean-Luc , FO |
| Mme BAILLY Kathleen, FO | Mme ALEXANDRE Fatima, FO |

Article 3 :

Toutes les dispositions antérieures portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département de l'Aveyron sont abrogées.

Article 4 :

La directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à Rodez, le 13/01/2022

Pour la préfète et par délégation,
la secrétaire générale

Isabelle KNOWLES